

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

**Il y a dans chaque quartier, dans chaque
village, une équipe pharmaceutique qui
vous aide à traverser la crise COVID.**

**PRENEZ SOIN DE VOS PHARMACIENS,
ILS PRENNENT SOIN DE VOUS**

Préservez ensemble leur présence près de votre domicile
VOTRE PHARMACIE • VOTRE ESPACE SANTÉ PERSONNALISÉ ET DE PROXIMITÉ



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

I. Introduction	3
II. Les Projets de Santé mis en œuvre par les Pharmaciens PACA	3
1.1. Le dispositif Pharm'Observance PACA	4
1.1.1. Rappels du projet	4
1.1.2. Enseignements Post-Universitaires (EPU)	4
1.1.3. DESU	5
1.1.4. Évaluation de l'impact de la formation	5
1.2. Le sevrage tabagique	6
1.3. La crise COVID	6
1.4. La participation au Programme Med'Aide	6
1.5. Les élections	6
1.6. L'élaboration d'un cadre de travail pour la mandature 2021/2025	7
1.7. Participation au projet ONCOLINK Thérapies Orales (ART51)	7
III. Conclusion et perspectives	8

I. Introduction

Ce rapport d'activité sera présenté par le Docteur Félicia Ferrera Bibas, Présidente, lors de l'Assemblée Générale de l'URPS Pharmaciens PACA, le 21 juin 2022 en présence des élus de l'URPS Pharmaciens, de l'Expert-Comptable, du Commissaire aux Comptes, de l'avocat secrétaire de séance.

- L'organigramme de l'URPS Pharmaciens PACA (annexe 1)
- Le Bilan et le compte de résultat (annexe 2)
- Le synopsis des projets de l'Union seront annexés à ce document (annexe 3)

Nous présenterons dans un premier temps les projets que le bureau a eu à cœur de continuer à porter en dépit du contexte sanitaire. Nous évoquerons brièvement la crise COVID qui a fortement mobilisé les pharmaciens d'officine pour la réalisation des Tests Antigéniques et la vaccination Anti-covid, aussi bien dans leurs officines, que dans les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et autres centres de vaccination.

Nous donnerons ensuite la composition de l'Union suite aux élections de juin 2021 et nous détaillerons les objectifs et les projets qui nous occuperont pendant les 5 années à venir.

Nous souhaiterions remercier les partenaires de l'Union Régionale des Professionnels de Santé PACA et notamment :

- Madame le Doyen de la faculté de Pharmacie, Pr. Françoise Dignat-George, qui nous permet de proposer des formations continues diplômantes aux pharmaciens titulaires d'officines et à leurs adjoints,
- Monsieur le Professeur Stéphane Honoré, Responsable de l'OMEDIT PACA Corse, Président de la Société Française de Pharmacie Clinique, qui supervise le contenu des projets d'accompagnement des patients,
- l'Association des Diabétiques Aix-Pays de Provence, représentée par Madame Marie-Laure Lumediluna qui nous fait l'honneur de relire les projets de santé que nous présentons, le Dr Dany Aubannel ancien Pharmacien Titulaire, Vice-Présidente de l'association France Lymphome Espoir,
- Le Docteur Florian Correard, Maître de Conférences Universitaire et Praticien Hospitalier à l'AP-HM qui supervise les Enseignements Post-Universitaires et participe activement à l'élaboration des projets de santé,
- Les Docteurs Cécile Bourrier, Valérie Césari, Cernard Courreau, Michel Escoffier, Frédérique Escarrat Christophe Guidoni, Valérie Ollier, Nathalie Pedrassi, Valérie Rocchi, Stéphanie Satger,
- Les nouveaux Président de l'OCreSud Pharma : Dr. Adrien Catallan, Nicolas Grangier et Dr. Vincent Roux,
- Les Docteurs Rémy Collomp, Françoise de Crozals, Solange Lao
- Madame Fabienne Judiciani, qui nous assiste dans la mise en œuvre de nos projets depuis le 1^{er} janvier 2022.

II. Les Projets de Santé mis en œuvre par les Pharmaciens PACA

Au-delà la crise sanitaire qui a impacté largement l'activité de notre Union, l'année 2021 a été marquée par des élections en juin 2021. Toutefois le déploiement de la pharmacie clinique et du soin pharmaceutique se sont poursuivis. Ces deux projets majeurs qui nous ont occupé pendant la

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

précédente mandature sont : le dispositif Pharm'Observance PACA (démarré en 2017) et le sevrage tabagique (mené depuis 2018).

1.1. Le dispositif Pharm'Observance PACA

1.1.1. Rappels du projet

Contexte :

Nécessité de structurer la prise en charge pharmaceutique pour a) l'adapter aux besoins des patients âgés, polymédiqués, vulnérables, ou recevant des traitements susceptibles d'interférer avec leurs autres traitements ou de générer des EI graves, b) « modéliser » le rôle du pharmacien dans le parcours interprofessionnel.

Objectifs :

1. Décliner le soin pharmaceutique selon les 3 temps du processus de pharmacie clinique : dispensation, bilan de médication (BM), plan pharmaceutique personnalisé (PPP)
2. Former les pharmaciens aux spécificités de la PEC des Sujets Âgés (SA) et des patients recevant des traitements de chimiothérapie orale (CTO) dans le cadre d'un Diplôme d'Études Supérieures Universitaires
3. Former les pharmaciens à l'ETP, à l'EM et au télésoins dans le cadre d'un CESU
4. Faire des retours d'expériences lors d'Enseignements Post Universitaires sous forme de cas clinique
5. Développer la pratique des entretiens conventionnels
6. Proposer 6 actions éducatives ciblées à mettre en œuvre à l'officine dans le cadre d'un PPP pour des patients cibles
7. Proposer un dispositif d'Aide au sevrage tabagique personnalisé en officine

Principaux Indicateurs :

Depuis 2017, 125 pharmaciens ont été formés et plus de 1800 patients ont été suivis.



1.1.2. Enseignements Post-Universitaires (EPU)

En dépit d'une mobilisation importante des équipes nous avons maintenu 2 EPU sur les 4 prévues pendant le premier semestre¹ Le reste de l'année le rythme bi-trimestriel a été maintenu.

ci-contre présentation d'Azurezo à l'EPU sevrage tabagique

¹

https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzQ5OCwiOGNjZjFmOTIIM2VjliwwLDAsNDczLDFd

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

1.1.3. Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) et Certificat d'Etudes Supérieures Universitaires (CESU)

Le DESU de pharmacie clinique « Soins Pharmaceutiques Adaptés à la Personne Agée » a été maintenu en mixte (présentiel /e-learning). Il a accueilli 18 pharmaciens.

Les cours en présentiels se sont déroulés à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avignon pour permettre à la majorité des pharmaciens inscrits d'être proches de leur lieu d'exercice.

1.1.4. Évaluation de l'impact de la formation

L'impact du dispositif a été évalué par Madame Perrine Moisson à l'occasion de sa thèse d'exercice² soutenue le 21 juin 2021.

L'analyse des résultats nous a conduit à scinder la formation en deux parties, la première consacrée à l'oncologie et la gériatrie dans le cadre d'un DESU, la seconde à l'Éducation Thérapeutique, à l'Entretien Motivationnel et aux Télésoins dans le cadre d'un CESU.

Le tableau ci-dessous donne les principaux leviers et axes d'amélioration des formations proposées

<p>Forces</p> <p>La formation apporte des éléments théoriques nécessaires à la compréhension des cas pratiques utiles à la pratique quotidienne Acquisition de connaissance et de compétences de terrain</p> <p>Formation adaptée à l'évolution perpétuelle du dispositif pour répondre aux besoins des pharmaciens (e-learning+ présentiel)</p> <p>Déployée dans les différents départements de PACA</p> <p>Équipe, lien Ville/hôpital, continuité pharmaceutique</p> <p>Consolide le rôle du pharmacien en interpro</p>	<p>Faiblesses</p> <p>Difficultés d'inscription- Difficulté de communiquer sur le dispositif auprès des officinaux</p> <p>Reste à charge de 900 euros</p> <p>Repose sur la motivation des élus départementaux pour déployer la PC</p> <p>Temps de formation à consacrer DESU/ CESU</p> <p>Mise en œuvre d'un changement de pratiques et de rémunération</p> <p>Outils de communication interpro (jusqu'à ce jour)</p>
<p>Opportunités</p> <p>Elle est axée sur la continuité pharmaceutique entre la ville et l'hôpital</p> <p>Elle répond aux nouveaux besoins de prise en charge</p> <p>Contexte : SA, CTO, virage ambulatoire</p> <p>Rôle du pharmacien dans l'interpro – CPTS</p>	<p>Menaces</p> <p>Contexte sanitaire qui a détourné les pharmaciens de nouvelles pratiques difficiles à mettre en œuvre</p> <p>Mauvaise perception du rôle du pharmacien d'officine par les autres soignants : Conflits au lieu de coopération</p> <p>Peur de se lancer dans un « nouveau » modèle de la part des pharmaciens</p> <p>Mode de rémunération inadapté au fonctionnement de l'entreprise officinale</p>

² <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03368009>

1.2. Le sevrage tabagique

Forts des résultats obtenus durant les actions menées au cours des « mois sans tabac », l'URPS Pharmaciens PACA a répondu à l'Appel à Projets Addictions en 2020. L'action a été reconduite en 2021. Une évaluation a été fournie à l'ARS en juin 2021.

Le COVID a freiné le développement de ce projet, mais cependant en 2021, cinquante pharmaciens ont poursuivi leur implication auprès des patients, le suivi par télésoin a été rendu possible. Un partenariat avec santé croisé rend possible la prise en charge de deux consultations de diététique pour répondre au principal frein rapporté par les patients : la peur de prendre du poids.

En plus des formations qui ont continué à être dispensées l'équipe de pharmaciens experts a développé un « dossier » virtuel sur le sevrage tabagique que vous pouvez retrouver : <https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/sevrage-tabagique/>

Pharm'Observance et soins pharmaceutiques

Accueil Votre URPS Les Actions Unicancer Evénements Les outils Contact

Sevrage tabagique

Charte de participation
Télécharger le document

MST-PAPO
Fiche recueil données
Télécharger le document

Guide
Télécharger le document

Séquences de formation
Voir les vidéos

Entretien sevrage tabagique
Télécharger le document

ARCHIVES : [Moi\(s\) sans tabac 2020](#)

1.3. La crise COVID

L'URPS s'est tenue près des préoccupations des pharmaciens avec pour objectif de ne pas se substituer aux informations adressées par les tutelles, ni être redondants pour ne pas encombrer les boîtes aux lettres des confrères ne disposant déjà que de peu de temps. Nous avons donc réalisé une « veille » tenant compte des informations déjà disponibles sur les sites nationaux, syndicaux, ordinaires ou adressés par la DGS.

1.4. La participation au Programme Med'Aide

Grâce aux réunions interprofessionnelles organisées par l'URPS Médecins Libéraux, l'URPS Pharmaciens PACA a pu diffuser le programme Med'AIDE auprès des pharmaciens.

Un de nos élus, le Dr Brandinelli est également formé au repérage des risques au sein d'un programme d'aide aux pharmaciens proposé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

1.5. Les élections

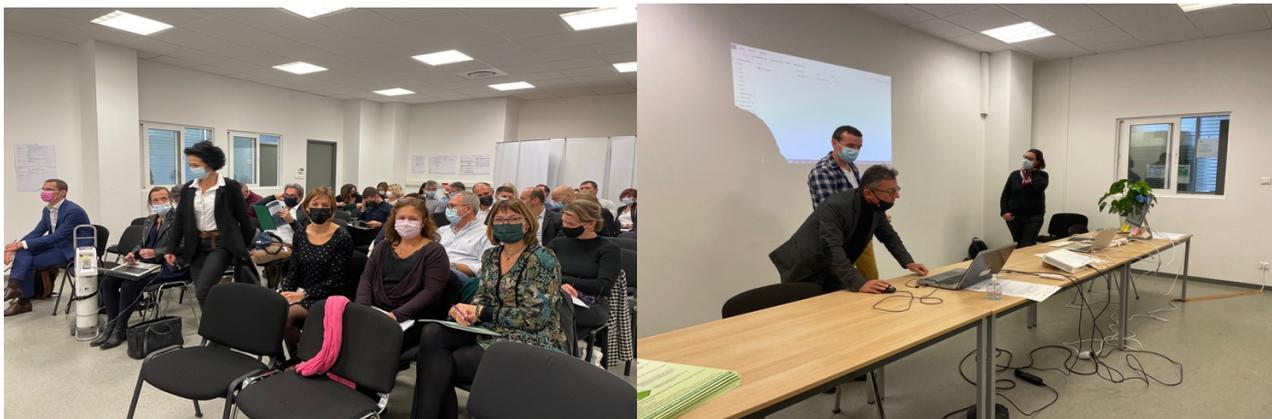
Les élections se sont déroulées en présence de notre commissaire aux comptes, de notre expert-comptable et de notre avocat.

Les pharmaciens élus au Bureau sont des pharmaciens très impliqués dans la vie professionnelle et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité dans de nombreuses institutions : Caisse de retraite (Dr Desruelles), CODES (Dr Brandinelli), UNPDM et RESOPHARMA R+(Dr Magnetto), Société Savante (Dr Ferrera), ANEPF (Dr Gigliotti).

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

1.6. L'élaboration d'un cadre de travail pour la mandature 2021/2025

Dès les élections le nouveau bureau s'est entouré de pharmaciens possédant une expertise dans des domaines tels que la chimiothérapie orale, la dénutrition, la tabacologie ou la pharmacie clinique et ont mis au point un cadre de travail, résumé dans un document (voir annexe 3) qui a été validé par l'assemblée générale de novembre 2021, présenté à l'ensemble des partenaires lors d'un séminaire le 22 novembre 2021 et présenté à la Direction des Soins de Proximité en décembre 2021.



1.7. Participation au projet ONCOLINK Thérapies Orales (ART51)

Nous avons participé aux différentes réflexions menées avec les différentes parties prenantes de ce projet et avons proposé de faciliter l'implication des pharmaciens dans le programme en leur mettant à disposition tous les outils dont ils pourraient avoir besoin.

Notre profession évolue, notre site se modernise pour apporter aux pharmaciens tous les outils dont ils ont besoin au sein de « dossiers virtuels ».



URPS Pharmaciens PACA
 37/39, bd Vincent Delpuech 13006 Marseille
 Tel : 04.91.34.07.80
PharmaciensPACA@urps-pharmaciens-paca.fr

III. Conclusion et perspectives

Nous abordons 2022 avec une grande motivation pour faire progresser la profession et faire reconnaître le rôle des pharmaciens aux côtés des autres soignants dans le parcours du patient.

Pour ce faire nous comptons :

- Déployer le modèle de pharmacie clinique développé au sein de la Société Française de Pharmacie Clinique et les entretiens conventionnels par des formations et la mise à disposition d'outils
- Financer grâce au CPOM et Appels à Projets des projets de pharmacie clinique ou pratique et en interpro utiles aux patients (sevrage tabagique, suivi pharmaceutique des patients diabétiques, atteints de maladies cardio-vasculaires, santé sexuelle, santé mentale, prévention...)
- Développer l'Éducation Thérapeutique et le Télésoin
- Valoriser les Interventions Pharmaceutique (sous l'égide de la SFPC et en collaboration avec d'autres URPS)
- Donner un cadre et des outils aux missions du pharmacien dans l'interpro :
 - Proposer des missions liées à des *compétences Pharmaceutiques* (entretiens, bilans de médication)
 - Proposer des missions liées à des *compétences transversales* (addictions, APA, prévention des K...)
- Communiquer et collaborer avec les autres professionnels au sein des structures interpro (CPTS, MSP...) et avec les outils mis à disposition (AZUREZO, ENS)
- Intégrer dans nos réflexions une dimension écologique (qualité de l'air, déchets, antibiotiques)
- Prendre soin de ceux qui soignent

Pour le bureau de l'URPS Pharmaciens PACA
Docteur Félicia Ferrera Bibas